

AIDE-MÉMOIRE
PRÉSCOLAIRE 4 ANS
2024-25

Chers parents,

Vous venez de procéder à l'inscription pour que votre enfant fréquente une classe préscolaire 4 ans en 2024-25¹.

Voici les étapes à venir. Ce document sert d'aide-mémoire.

À compléter par l'école :

Nom de la direction : Marie-Claude Levasseur, directrice, Marie-Pierre Côté, directrice adjointe, Sonia Houle, directrice adjointe

Téléphone de l'école : 450-492-3500

Téléphone du service de garde : 450-492-3500, poste 6028

Horaire de l'école pour les enfants du préscolaire : 8 h 40 à 11 h 18 et 12 h 36 à 14 h 48

Étapes à venir*

Temps de l'année	Actions prévues par l'école	Actions de la part du parent ou notes à ne pas oublier
Novembre/ Décembre	<ul style="list-style-type: none"> Inscription sur rendez-vous à l'école de quartier. Lors de l'inscription, une liste d'élèves est automatiquement créée. Les enfants dont l'école de quartier ne compte aucune classe de préscolaire 4 ans sont transférés sur la liste d'une autre école identifiée par le Service de l'organisation scolaire et du transport. Procéder à l'inscription pour le SDG. 	<ul style="list-style-type: none"> Compléter les documents pour officialiser l'inscription. Apporter les documents indiqués par l'école lors de votre rendez-vous.
Janvier		<p>Retourner à l'adresse courriel suivante ou directement à l'école : des-pionniers@cssda.gouv.qc.ca</p> <ul style="list-style-type: none"> Le portrait de votre enfant complété par le service de garde éducatif à l'enfance (CPE, garderie, milieu familial).
Mi-avril à juillet selon la phase d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> Le Service de l'organisation scolaire et du transport attribue les places aux élèves dont l'adresse de résidence est la plus près de l'école en fonction du transport disponible et de la capacité d'accueil. Places limitées. Possibilité d'être sur la liste d'attente. La sélection des enfants est déterminée en fonction des critères d'admission et d'inscription du CSSDA. <ul style="list-style-type: none"> Pour les élèves inscrits en phase 1 (du 27 novembre au 22 décembre 2023), une réponse sera communiquée aux répondants au plus tard à la mi-avril; Pour les élèves inscrits en phase 2 (entre le 23 décembre 2023 et le 30 juin 2024), une réponse sera communiquée aux répondants au plus tard dans la première semaine du mois de juillet; Pour les inscriptions tardives (après le 30 juin), si des places sont disponibles, elles sont offertes en fonction de la date d'inscription. 	

¹ Une communication de l'école comme la transmission d'une lettre de l'école à ses futurs élèves pour les inviter à un préaccueil ou pour leur transmettre de l'information générale ne les soustrait pas d'un éventuel transfert obligatoire.

Juin	<p>Lors de la journée du préaccueil, les intentions sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir l'enfant et sa famille • Procéder à l'inscription pour le SDG si cela n'a pas été fait lors de l'inscription en novembre/décembre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de cette journée, vous êtes invités à rencontrer les enseignants.es et à visiter une classe du préscolaire et un local du service de garde scolaire¹. • Inscrire votre enfant au service de garde scolaire, soit : <ul style="list-style-type: none"> • Matin – midi – soir • Midi seulement (service de diner)
Juin	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre d'informations: SDG, transport scolaire, le déroulement de la rentrée, le programme, le volet Parents², etc. 	
Le plus tôt possible ou au plus tard au mois de juin		<p>Au besoin, retourner à l'adresse courriel suivante ou directement à l'école : des-pionniers@cssda.gouv.qc.ca</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le portait de votre enfant complété par le service de garde éducatif à l'enfance (CPE, garderie, milieu familial, maison de la famille.
Été	<ul style="list-style-type: none"> • Courriel indiquant l'horaire de la rentrée scolaire, la liste de matériel à prévoir, etc. 	<p>Suggestions pour faciliter la transition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marcher près de l'école • Jouer dans le parc-école • Utiliser les contenants prévus dans la boîte à lunch pour se pratiquer à les ouvrir et à les fermer • Parler positivement de l'école <p>D'autres références pertinentes sont disponibles sur le site du CSSDA accessible par ce lien.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> • Il est fortement suggéré de prévoir une visite chez le pédiatre ou le médecin de famille, le dentiste et l'optométriste. • Des informations en lien avec la vaccination vous seront communiquées avant l'entrée scolaire. Il est à noter que pour recevoir les vaccins de rappel prévus entre 4 et 6 ans, il faut être âgé de 4 ans et plus au moment de la vaccination.
Aout	<p>Information provenant du transport scolaire indiquant le numéro de l'autobus ainsi que l'heure et l'endroit d'embarquement.</p>	
Aout	<p>Entrée progressive : dates à venir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Horaire variable pour faciliter l'adaptation à un nouveau milieu pour votre enfant.

² Le volet Parents contribue essentiellement à la collaboration école-famille-communauté dont fait état le Programme-cycle de l'éducation préscolaire. Le volet Parents consiste en 10 rencontres offertes aux parents dont l'enfant fréquente la maternelle 4 ans à temps plein.